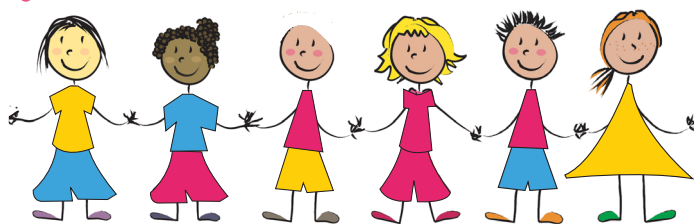


Centre d'Action Médico-Sociale Précoce de Pontivy

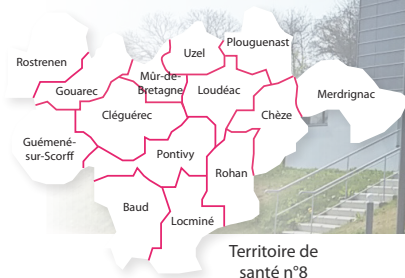
- Prévention ·
- Diagnostic ·
- Accompagnement ·

Pour les enfants
de 0 à 6 ans



• LE CAMSP, C'EST QUOI ?

Le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP) est une structure médico-sociale qui a ouvert ses portes en septembre 2015 au sein du territoire de santé n°8.



• A QUOI SERT-IL ?

Sa vocation est d'assurer un accompagnement le plus précoce et global possible pour ces enfants et pour leur famille. Ses actions se situent dans la continuité des services périnataux (maternité, néonatalogie) et pédiatriques. Ils s'articulent en réseau avec les autres professionnels de l'enfance (libéraux, PMI⁽¹⁾, ASE⁽²⁾, structures d'accueil petite enfance, éducation nationale...).

• A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

Les bénéficiaires sont les enfants de moins de 6 ans présentant ou risquant de présenter tout type de difficulté (sensorielle et/ou motrice, psychomotrice, intellectuelle...).

• QUELLES SONT SES MISSIONS ?

- Action de prévention, dépistage, diagnostic et soin
- Suivi polyvalent et global
- Écoute et prise en compte des vécus / ressentis des parents et de l'entourage
- Soutien des premiers liens parents-enfants
- Aide à la socialisation de l'enfant dans ses lieux de vie

• COMMENT SE FAIT L'ACCOMPAGNEMENT ?

- Suivi individuel pour l'enfant
- Entretien individuel pour les parents
- Suivi parents-enfants
- Entretien familial ou avec la fratrie
- Groupe thérapeutique pour les enfants
- Groupe de parole pour les parents
- Temps de rencontre entre les familles



⁽¹⁾ Protection Maternelle et Infantile

⁽²⁾ Aide Sociale à l'Enfance



• QUEL PARCOURS DE SOIN POUR L'ENFANT ?

Premier contact téléphonique ou physique



Consultation médicale avec la pédiatre ou la pédopsychiatre

Identifier la nature des difficultés de votre enfant et déterminer les bilans nécessaires



Présentation de l'enfant par le médecin en réunion d'équipe, propositions des bilans à réaliser et désignation du professionnel référent



Réalisation des bilans avec les professionnels concernés



Réunion de synthèse et restitution en la présence des parents

Conclusion des bilans pour déterminer le Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA)



Début de l'accompagnement



Synthèse annuelle et restitution en la présence des parents

Réévaluer et ajuster le PIA, préparer l'orientation ou la fin d'accompagnement.

ZOOM SUR L'ÉQUIPE

Directeur

Médecin pédiatre chef de service

Secrétaire médicale

Médecin pédopsychiatre

Médecin de rééducation
Fonctionnelle

Psychologue clinicienne

Neuropsychologue

Puéricultrice

Psychomotriciennes

Orthophoniste

Ergothérapeute

Kinésithérapeute

Éducatrice de jeunes enfants

Assistante sociale

Agent d'entretien



CAMSP de Pontivy

6 rue Colette Besson - PA de Pont Er Morh
BP 70124 - 56300 PONTIVY

02 97 25 21 43

secretariat.camsp@lespep56.com

Ouverture du secrétariat :

Lundi : 8h45 - 12h30 13h30 - 17h30

Mardi : 8h45 - 12h30 13h30 - 18h

Mercredi : 8h - 12h

Jedi : 9h - 12h30 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h45 - 12h30 13h30 - 17h15

